



# Communiqué de presse

Information réglementée  
5 septembre 2012

## Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

### *Notification de participations importantes*

**Malines, le 5 septembre 2012** – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, conformément à l’article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et à l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Le 3 septembre 2012, la Société a reçu une déclaration de transparence de la part de Norges Bank, indiquant qu'à la date du 31 août 2012, Norges Bank détenait 3.393.033 actions de la Société, soit 2,99% du total des actions émises par la Société.

Le texte intégral de cette déclaration est également disponible à la section “investor relations” de notre site web <http://investors.telenet.be>.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds mentionnés ci-dessous nécessite une déclaration à Telenet et à l’Autorité des services et marchés financiers (FSMA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Cette information est également disponible à la section “investor relations” de notre site web <http://investors.telenet.be>.

#### Contacts

Investor Relations:

Vincent Bruyneel  
SVP Strategy, Investor Relations & Corp. Comm.  
[vincent.bruyneel@staff.telenet.be](mailto:vincent.bruyneel@staff.telenet.be)  
Tel.: +32 15 335 696

Rob Goyens  
Director Investor Relations & Strategic Planning  
[rob.goyens@staff.telenet.be](mailto:rob.goyens@staff.telenet.be)  
Tel.: +32 15 333 054

Juridique:

Dieter Nieuwdorp  
VP Corporate Counsel – Legal  
[dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be](mailto:dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 58 62

Presse: Stefan Coenjaerts  
Corporate Communications  
[stefan.coenjaerts@staff.telenet.be](mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 55 44

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l’Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D’autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2011 et le rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2012 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs ([investors.telenet.be](http://investors.telenet.be)).